

# Promouvoir le tri sélectif des déchets à Genève

**Philippe Angelozzi**  
Secrétaire général  
USPI Genève



La Direction générale de l'environnement (DGE), en collaboration avec les communes genevoises, a entamé une vaste campagne de promotion du tri sélectif des déchets auprès des habitants du canton. L'objectif est de parvenir à une valorisation de 50% des déchets à l'horizon 2017, afin d'éviter l'introduction de la taxe au sac. Dans cette perspective, l'administration promeut l'utilisation par les particuliers de la «p'tite poubelle verte» ([www.laptitepoubelle-verte.ch](http://www.laptitepoubelle-verte.ch)) destinée à recueillir les ordures organiques de cuisine. Depuis le mois de septembre 2016, 100 000 «p'tite poubelle verte» sont distribuées gratuitement par l'Etat et les communes à un grand nombre de ménages. Elles peuvent également être retirées auprès des

services de voirie des communes. Le kit comprend un bac aéré, un rouleau de 25 sacs compostables et une fiche explicative rappelant les consignes élémentaires du tri des déchets de cuisine.

Les régies immobilières jouent un grand rôle dans ce domaine et soutiennent la campagne de promotion du tri des déchets. En effet, lorsque l'infrastructure le permet, tout immeuble destiné à l'habitation ou au commerce est systématiquement pourvu d'emplacements réservés à la collecte des déchets et équipés de manière à permettre un tri et une collecte sélective des déchets urbains, soit des conteneurs pour les ordures ménagères, le papier-carton, les déchets organiques de cuisine et, si nécessaire, les déchets organiques de jardin.

Pour les immeubles dont l'infrastructure ne permet pas l'aménagement d'emplacements destinés à la collecte sélective des déchets urbains, des solutions existent. Il est, par exemple, possible de conditionner les déchets dans des conteneurs plastiques pliables, installés

et remplis les jours de ramassage sur le lieu de collecte, puis rangés à vide ou de créer des aménagements en commun entre immeubles voisins. La Ville de Genève s'est par ailleurs engagée à installer une benne verte dans 77 points de récupération déjà existants.

Afin de transmettre l'information et de promouvoir la bonne utilisation de la «p'tite poubelle verte», des flyers explicatifs listant les déchets devant être déposés dans la poubelle verte et ceux destinés à l'incinération sont affichés par les régies dans les allées de nombreux immeubles du canton. Cette campagne devrait permettre de sensibiliser la population sur la nécessité du tri des déchets et éviter ainsi l'introduction de la taxe au sac fin 2017. Le comportement des usagers reste toutefois primordial.

\* Union suisse des professionnels de l'immobilier

[www.uspi-ge.ch](http://www.uspi-ge.ch)

